



ECOLE
AYENT·ARBAZ

REUNION DE PARENTS

Futurs élèves de 1H

Mai 2025

ORDRE DU JOUR

- Informations de la Direction
- Parole à l'infirmière scolaire
- Parole aux enseignant.e.s
- Questions
- Visites de classe
- Apéritif



ORGANISATION

Botyre

- 4 classes de 1-2H
37 élèves de 1H
47 élèves de 2H
- 1-2H : 84 élèves
- 14 classes de 3-8H
- TOTAL : 378 élèves

Arbaz

- 1 classe de 1-2H
 - 10 élèves de 1H
 - 13 élèves de 2H
- 1-2H : 23 élèves
- 5 classes de 3-8H
- Total : 108 élèves

PERIODES

- **1H** : 16 périodes
- **2H** : 24 périodes
- **3-4H** : 28 périodes
- **5-8H** : 32 périodes

PLAN HORAIRE

- **Jours** : Lundi, mardi, jeudi et vendredi
- **Horaire Botyre** : 8h10-11h30

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	1-2H	1H	CONGE	1-2H	1-2H
Après-midi	CONGE	CONGE		CONGE	CONGE

ENSEIGNANT.E.S 1-2H

Botyre

- Vinciane Varone /
Arline Mariton
- Florie Vidberg /
Catherine Chabbey
- Nathalie Sauthier /
Catherine Chabbey
- Pauline Gaudin

Arbaz

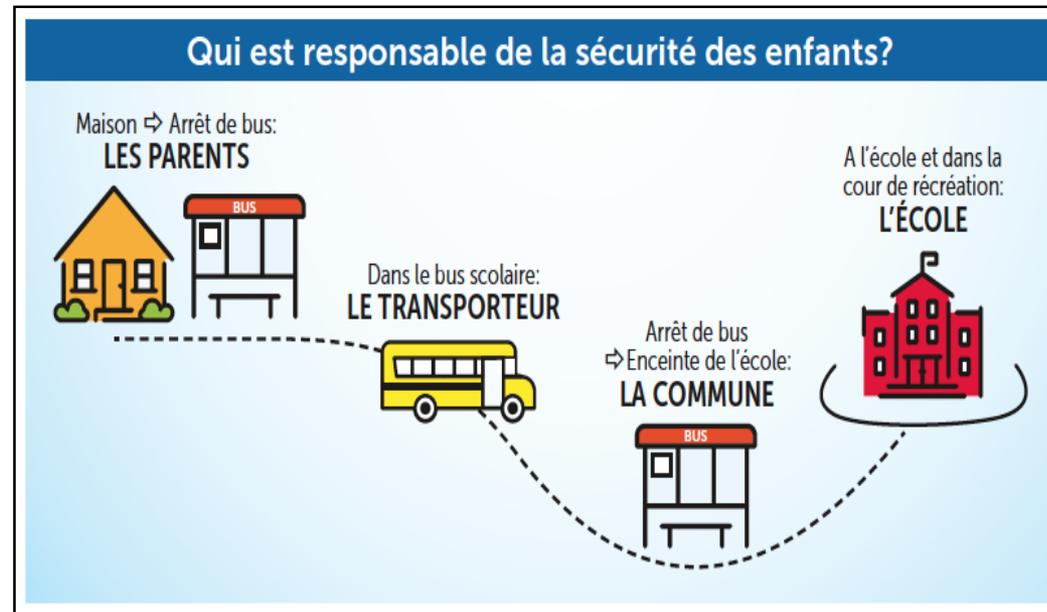
- Marie-Noëlle
Romailler
- Sarah Clivaz

REPARTITION DES ELEVES

- Selon le nombre d'élèves, en tenant compte de :
 - ▶ répartition entre garçons et filles,
 - ▶ répartition des nouveaux élèves et des élèves ayant des besoins particuliers (troubles de l'audition, dyslexie, logopédie, ...) de manière équitable entre classes,
 - ▶ séparation - ou regroupement - de certains élèves (jumeaux, etc...)
- Classes disponibles sur le site des écoles dès le début du mois d'août
- Dans la mesure du possible, le/la titulaire suive ses élèves deux ans de suite

CHEMIN DE L'ÉCOLE

► Responsabilité des parents sur le chemin de l'école



Le jeudi 21 août et vendredi 22 août uniquement, vous êtes autorisé.e.s à prendre le bus avec votre enfant.

COUR D'ÉCOLE

- ▶ La cour d'école est réservée aux élèves durant le temps scolaire
- ▶ Une surveillance de la part des enseignant.e.s est mise en place
- ▶ La cour d'école est ouverte 15 minutes avant le début de l'école à savoir à 7h50 le matin et 12h55 l'après-midi.
- ▶ Le jeudi 21 août et vendredi 22 août uniquement, vous êtes autorisé.e.s à venir chercher votre enfant dans la cour.

APPRENTISSAGES

Loi sur l'enseignement primaire :

Missions et buts

- L'école du degré primaire a pour tâche première d'instruire l'élève.
- Dans le cadre scolaire, elle seconde la famille dans les tâches d'instruction et d'éducation de l'enfant.
- L'enfant progresse sur la voie de la socialisation et acquiert des compétences et des stratégies inhérentes au travail scolaire, complétant et consolidant les apprentissages fondamentaux de la langue de scolarisation

Apprentissages fondamentaux

- Passage en douceur de la maison / crèche à l'école
- Moments de jeux
- Apprentissage des lettres, des chiffres, des couleurs, des saisons, mois de l'année, etc...
- Socialisation, règles de vies en société

Métier de l'élève

- Règles de la vie scolaire, c'est-à-dire savoir :
 - se taire
 - écouter
 - obéir
 - être calme
 - gérer la frustration
 - être respectueux
 - avoir du soin et de la propreté
 - être ponctuel
 - etc...

COLLABORATION PARENTS-ENSEIGNANT.E.S

Les enseignant.e.s attendent de vous:

- Que vous vous intéressiez à ce que votre enfant fait à l'école.
- Que vous les appeliez lorsque vous le jugez opportun.
- Que vous acceptiez les différents styles d'enseignement.
- Que vous encouragiez votre enfant.
- Que vous fassiez confiance aux professionnels. Ils qu'il/elles sont

COLLABORATION PARENTS- ENSEIGNANT.E.S

Les enseignant.e.s vous garantissent:

- Qu'ils vous considèrent comme les principaux responsables de l'éducation de vos enfants.
- D'être régulièrement informés des résultats et des comportements de vos enfants.
- Qu'ils soient ouverts à la discussion.
- Qu'ils vous fassent confiance.

COLLABORATION PARENTS- ENSEIGNANT.E.S

Les enfants ont besoin:

- De sentir que les parents et l'enseignant.e ont des vues convergentes, qu'ils s'entendent bien et sont en bonne relation.
- D'être informés sur ce qui s'est passé lors des entretiens entre les parents et l'enseignant.e.

COLLABORATION PARENTS-ENSEIGNANT.E.S

Pour une bonne collaboration:

- Bonne communication : pas de What's app mais utiliser l'application Schoolinked.
- Respect de la voie hiérarchique: toujours commencer par contacter l'enseignant.e en cas de difficulté, puis l'Adjoint et enfin la Direction

Une discussion sereine permet de résoudre la grande majorité des problèmes.

COMMUNICATION

Schoolinked Ecole primaire Ayent-Arbaz

Schoolinked est une plateforme créée et gérée en Suisse, conçue pour faciliter la communication entre les écoles, les enseignants et les parents d'élèves.

Cette solution digitale permet de gérer efficacement les présences, les absences et offre un échange d'informations rapide, simple et sécurisé.

Les tutoriels expliquant le fonctionnement de l'application se trouvent sur le Site Internet de l'école

Vous recevrez un QR code en début d'année scolaire pour télécharger l'application et vous y connecter

Fonctionnalités de Schoolinked

L'application Schoolinked vous permettra d'utiliser les fonctionnalités suivantes directement auprès du titulaire de votre enfant :

- Annoncer une absence en cas de maladie
- Annoncer une demande de congé ou de jours Joker
- Communiquer avec les enseignant.es ou la Direction
- Remplir des formulaires

Pour toutes questions concernant Schoolinked, vous pourrez vous adresser à Grégory Parchet (adjointprim@ayent.ch).

A noter qu'en cas de "problèmes", une discussion téléphonique ou une rencontre sont à privilégier !

ABSENCES

- Informer l'école en cas d'absence d'un élève
 - ❑ Appeler l'école de Botyre : 027 / 398 50 95
 - ❑ Informer l'enseignante de votre enfant via Schoolinked

CONGES

- Transmettre la demande de congé à l'enseignant.e suffisamment tôt, avec indication du motif **avec si possible une pièce justificative via Schoolinked**

Jour Joker

- 2 jours de congé durant l'année sans justificatif
- La demande doit être faite 30 jours en avance
- Pas possible en anticipation ou prolongation des vacances de Noël et d'été
- Demande à effectuer par le biais de l'application Schoolinked
- Lorsqu'un évènement ponctuel qui ne peut pas être anticipé (examen médical, bilan, psychothérapeutique, décès, maladie d'un proche, ...) nécessite une demande de congé, faire une demande officielle (cf.: slide précédente)

<https://www.ecole-intercommunale-ayent-arbaz.ch/>

Plan de scolarité, formulaires, calendrier du mois, jours joker etc...

A consulter régulièrement!



[Accueil](#) [Transports](#) [Prestations-Accompagnement](#) [Galleries EP](#) [Organisation](#)



Ecole primaire Ayent-Arbaz

INTERVENTIONS

- Dentiste, police, prophylaxie dentaire, photographe,... -> Site des écoles (pas de communication personnelles)
- SIPE 2H, 4H, 6H et 8H



- **Botyre :**

- ▶ Le mardi 13 mai de 8h30 à 10h10

- ▶ Le mardi 20 mai de 8h30 à 10h10

Les enseignantes vous attendront à 8h30 dans la cour d'école du bas en compagnie des élèves actuels de 1H et vous pourrez ainsi accompagner votre enfant jusqu'à la porte d'entrée

Les enseignantes ramèneront votre enfant au même endroit à 10h20.

Si votre enfant est à la crèche durant ces matinées, une éducatrice l'accompagnera et viendra le rechercher.

Matinées découvertes Botyre

Inscriptions "matinées découvertes" à Botyre

Classe CC-NS		Mardi 13 mai	Mardi 20 mai	 Nathalie Sauthier	Classe FV-CC		Mardi 13 mai	Mardi 20 mai	 Florie Vidberg	 Catherine Chabbey
1	Alarco Lexie	x	x		1	Constantin Harper	x	x		
2	Alves Nunes Magdalena	x	x		2	Cotter Ayden	x	x		
3	Auberson Dylan	x	x		3	Dussex Timéo	x	x		
4	Aymon Liam	x	x		4	Fardel Charline	x	x		
5	Bagnoud Axel	x	x		5	Fiorilli Liam	x	x		
6	Bapst Alessio	x	x		6	Garin Adélie	x	x		
7	Binard Eileen	x	x		7	Philippoz Lise	x	x		
Classe FD		Mardi 13 mai	Mardi 20 mai	 Fanny Dargaud	Classe VV-AMA		Mardi 13 mai	Mardi 20 mai	 Vinciane Varone	
1	Juillard Elliot	x	x		1	Savary Simon	x	x		
2	La Sala Valentin	x	x		2	Schmid Léo	x	x		
3	Maret Noah	x	x		3	Sehaqui Adam	x	x		
4	Minganti Alice	x	x		4	Zermatten Samuel	x	x		
5	Moos Imma	x	x		5	Zulfija Mia	x	x		
6	Morard Mateo	x	x		6	Jean Octavia	x	x		
7	Morard Thibault	x	x		7	Joliat Maylone	x	x		
Classe PG		Mardi 13 mai	Mardi 20 mai	 Pauline Gaudin						
1	Guignard Jules	x	x							
2	Jean Alix	x	x							
3	Blanc Lilou	x	x							
4	Boillat Mathilde	x	x							
5	Coelho Théo	x	x							
6	Pimenta Guerra Simão	x	x							
7	Riand Louis-Martin	x	x							

Petits Conseils

- ▶ Se réjouir ensemble, montrer sa fierté à l'enfant qui grandit et va devenir un élève
- ▶ Lui montrer l'école et faire le chemin avec lui
- ▶ Expliquer à l'enfant les horaires et les jours de congé
- ▶ 1^{er} jour d'école
 - ▶ Préparer ses habits la veille, avoir une attitude calme et rassurante
- ▶ Ne pas hésiter à contacter l'enseignant.e. qui sera toujours disponible pour vous



Infirmière scolaire

